

## Pièces justificatives à joindre à votre dossier de demande d'aide dans le cadre du dispositif « Performance Export Pays de la Loire »

A compléter directement dans la téléprocédure :

- Le **plan d'actions export** de votre entreprise sur 2 ans, qui doit préciser :
  - Vos moyens humains et financiers dédiés à l'export
  - Les nouveaux marchés que vous visez et les objectifs et résultats que vous vous fixez sur ceux-ci (*évolution CA, CA additionnel sur la zone, contrats avec des prescripteurs, nouveaux marchés, nouveaux produits à développer, etc.*)
  - Le calendrier d'actions stratégiques à 2 ans : il s'agit d'indiquer les actions sur les 2 prochaines années que votre entreprise envisage d'engager pour pouvoir se positionner sur ces nouveaux marchés. Celles-ci sont complémentaires de celles qui font l'objet de la demande de financement.
  
- La déclaration des **aides de minimis**.

A fournir en annexe :

- Un extrait de **K-BIS** datant de moins de 3 mois
  
- Les **liasses fiscales** des 3 derniers exercices fiscaux disponibles (y compris le feuillet 2059 se rapportant aux effectifs)
  
- Les **devis** correspondant aux prestations concernées par la demande d'aide.

**Seuls les dossiers contenant l'ensemble de ces pièces seront considérés comme complets.**